



COMMUNE BOURGEOISE DE PRÊLES

Aux ayants droit

CONVOCATION

**à l'assemblée ordinaire
du vendredi 26 septembre 2025 à 19h**
au bâtiment administratif bourgeois (Chemin du Stand 3)

ORDRE DU JOUR

1. Pollution aux Epinettes
 - a. Conséquences
 - b. Impact financier
 - c. Proposition – décision
 - d. Crédit d'investissement
2. Crédit d'investissement pour la pose de panneaux solaires et la rénovation de la toiture de la Métairie
3. Informations du Conseil
4. Divers et imprévus

Prêles, le 22 août 2025